

Enquête

**sur les options de circulation
dans les rues Treich Laplene et Brétignière**

Contexte et méthode de l'enquête

La présente enquête a été réalisée par le Comité du Quartier Saint-Eloi du 28 septembre au 7 octobre 2023 auprès des riverains des rues Treich Laplene et Brétignières.

Elle s'insère dans le cadre d'une série de consultations citoyennes réalisées par le comité afin d'éclairer l'équipe municipale sur les attentes des habitants du quartier concernant les schémas de circulation.

Pour rappel, le Comité du Quartier Saint-Eloi maintient un dialogue permanent avec les élus de La Rochelle, mais aussi avec les responsables des services et les représentants des autres comités de quartiers de la rochelle.

Les décisions sur les schémas de circulation sont complexes et répondent à de nombreuses contraintes : flux de circulation au niveau de l'agglomération, transports en commun, place réservée aux mobilités douces, sécurité...

Souvent il n'y a pas de solution idéale à un problème donné et les souhaits individuels peuvent diverger en fonction du contexte, des sensibilités et priorités de chacun. Néanmoins, il est fondamental que les avis des riverains - qui sont les premiers concernés par la circulation automobile dans leur quartier – puissent être connus et entendus.

La présente enquête a été réalisée par dépôt d'un formulaire les 28 et 29 septembre dans l'ensemble des boîtes aux lettres des riverains des rues Brétignières et Treich Laplene. Celui-ci pouvait être retourné au comité du Quartier au format papier ou numérique jusqu'au 7 octobre.

140 formulaires ont ainsi été distribués. Aucune recommandation n'était faite, mais 3 propositions étaient soumises à l'appréciation des riverains des rues concernées dans les termes suivants :

« Dans l'optique certaine :

- du maintien de l'avenue du Cimetière en sens unique sortant

et probable :

- du passage de l'avenue de Rompsay en sens unique entrant,

merci d'indiquer la proposition de schéma de circulation pour les rues Treich Laplene et Brétignière qui aurait votre préférence parmi les 3 présentées »

Réponses des résidents de la rue Treich Laplène



Pas de changement souhaité des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

33 %



Inversion souhaitée du sens de circulation de la rue Brétignière

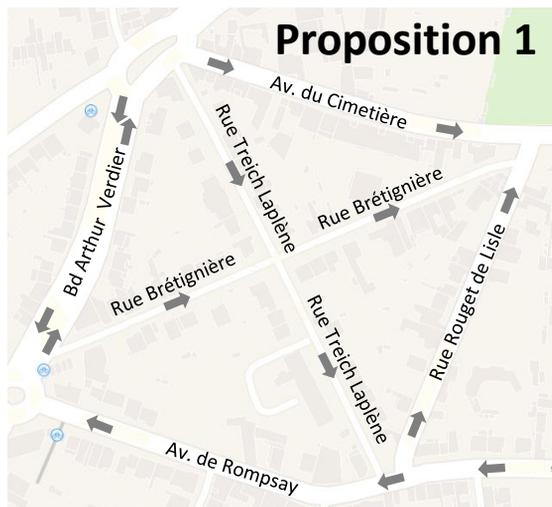
27 %



Inversion partielle souhaitée des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

40 %

Réponses des résidents de la rue Brétignière



Pas de changement souhaité des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

15 %



Inversion souhaitée du sens de circulation de la rue Brétignière

41 %



Inversion partielle souhaitée des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

44 %

Ensemble des réponses (Treich Laplène + Brétignière)



Pas de changement souhaité des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

21 %



Inversion souhaitée du sens de circulation de la rue Brétignière

36 %



Inversion partielle souhaitée des sens de circulation des rues Treich Laplène et Brétignière

43 %

Conclusions

Après analyse des réponses des personnes qui ont répondu à l'enquête, nous notons les points suivants :

- ✓ La situation différente des rues Treich Laplene et Brétignière conduit leurs riverains à des souhaits assez différents.
- ✓ Le statut quo (on ne change rien !) est souhaité par 33% des riverains de la rue Treich Laplene, mais seulement 15 % des riverains de la rue Brétignière.
- ✓ Si on considère la totalité des réponses, seuls 21% des personnes qui ont répondu souhaitent le maintien du schéma de circulation actuel.
- ✓ Parmi ceux qui souhaitent voir le schéma de circulation modifié, 45,5% se prononcent pour la proposition 2, contre 54,5% pour la proposition 3. Il n'y a donc pas de préférence massive pour l'une ou l'autre de ces 2 propositions.

Le présent document sera remis :

- à toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête et que nous remercions vivement,
- à M. Christophe Bertaud élu en charge du secteur Centre (quartiers du Centre-ville, de La Genette, La Trompette-Jéricho-Bel Air, Fétilly, Le Prieuré, Cognehors-Lafond-Beauregard, Saint-Eloi),
- à M. Olivier Prentout élu en charge de l'aménagement et gestion des espaces publics, des mobilités urbaines, du stationnement et de la voirie.